

DÉLIBÉRATIONS

Département de l'Hérault

Mairie de Saint Martin de Londres

C.C.A.S.



DELIBERATION **du Conseil d'Administration du** **Centre Communal d'Action Sociale** **de la Commune de Saint Martin de Londres**

L'an deux mil vingt, le quatre mars à 18 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SAINT MARTIN DE LONDRES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Jean-Louis RODIER.

Nombre de conseillers

En exercice : 9

Présents : 7 le maire ayant quitté la séance

Votants : 7

Présents : Jean-Louis RODIER, Nicole GRAZIOSO, Martine BRINGUIER, Frédérique JOUVE, Danielle SELENUS, Luc BOUDON, René VERGNES, François JACQUEY.

Absents excusés : Fabienne ARBIEU

Secrétaire de Séance : Nicole GRAZIOSO

N° 02/2020

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le conseil d'administration examine le compte administratif 2019 du CCAS qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	677.89 €
Recettes	3 000.00 €
Excédent de clôture	2 382.95 €

**Hors de la présence de Monsieur le Maire, le conseil d'administration
approuve à l'unanimité le compte administratif du CCAS 2019**

**Le Maire,
Jean-Louis RODIER**

